

Mise en garde

Epreuve Régionale de CLM 2019

Cette épreuve fait partie du calendrier 2018/2019.

**En conséquence, sont acceptées les licences et cartes « Cycloport » 2018/2019 ou 2019/2020 à condition qu'elles aient été homologuées au moins 8 jours avant cette épreuve donc au plus tard le samedi 31 août.
(Règlement National – Fiche 5 – Alinéa C-1a)**

Si ce délai n'est pas respecté, vous apparaîtrez au classement scratch mais ne pourrez prétendre être classé sur l'épreuve Régionale de CLM. De ce fait, vous ne pourrez participer au National en Isère.